



Association de personnes
ayant un trouble de l'humeur,
bipolaire ou dépressif

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 avril 2015

1 Accueil

François, président de séance, ouvre la séance à 18h10. Il accueille les personnes présentes : Bernard ; Bertrand ; Ruth ; Dominique (Ariane) ; Marie ; André ; Daniel-André ; Jean-Paul (P.V.) ; François ; Yahann.

2 Annonce des divers

André annonce un point sur les postes vacants figurant sur le tableau des activités.

3 Approbation des procès-verbaux de l'Assemblée générale d'avril 2014 et de l'Assemblée générale extraordinaire d'août 2014 (B.Fu)

Les PV ont été mis en ligne sur le site. Des exemplaires imprimés sont mis à disposition des personnes présentes.

➤ Le PV de l'AG ordinaire et le PV de l'AG extraordinaire sont approuvés à l'unanimité.

4 Lecture (par André) du rapport d'activités 2014 (voir annexe).

5 Comptes et bilan 2014 / Rapport du vérificateur des comptes

François explique que le bénéfice de 4'382 Fr est dû

1° au don exceptionnel de 3'000 Fr d'un bienfaiteur anonyme (le temps s'écoulant, le risque d'une rétractation suite pour cause de versement en état maniaque diminue) ;

2° au fait que l'association n'a pas payé l'intégralité du loyer (dernier trimestre 1500) et des cotisations auprès d'autres assoc'.

Autres remarques

- 4'000 Fr ont été donnés par les communes ; 3'000 Fr doivent encore arriver en 2015.
- André a reversé une partie de ses revenus TPAE
- Les prestations dans le cadre de Psyfor engendrent aussi des revenus.
- Il faut soustraire 870 la garantie loyer de l'actif.

Le rapport du vérificateur de comptes est lu.

6 Décharge du comité pour sa gestion 2014

➤ André fait voter la décharge qui est acceptée à l'unanimité des présents hors comité

Bertrand donne des explications sur les recherches de fonds. Elles se font normalement tous les deux ans. Il n'y en aura pas en 2015, voire en 2016, au vu de ce qu'on a reçu qui nous permet de payer deux ans de loyers.

7 Perspectives 2015

Généralités

Jean-Paul explique que la principale perspective est de continuer en visant une plus grande participation des membres au comité, pour différentes tâches administratives, pour la modération et la représentation dans les autres organisations. Le comité prévoit un nettoyage du site Web (plutôt que sa refonte), ainsi que la mise à jour de la communication : mise à plat du planning d'envois et de distribution, mise à jour des listes de diffusion.

Cotisations

Le montant de la cotisation a fait l'objet d'une discussion au sein du Comité où diverses positions se sont exprimées. L'AG étant seule compétente pour décider, un tour de table est proposé pour savoir s'il faut diminuer, augmenter laisser inchangé le montant.

Rappel des chiffres: la somme des cotisations encaissées est passé de 3'000 Fr en 2010 à 1'630 Fr en 2014. 1-2 personnes modifient le montant qu'elles versent, même si les statuts ne prévoient pas de réduction.

Tour de parole

Ruth: Contre le changement du montant pour 2015 puisqu'on a déjà envoyé les bulletins.

Dominique: La diminution du montant n'est pas la meilleure solution pour encaisser plus de cotisations.

Marie: Il faut expliquer la situation à travers un courrier.

André: Il faut envoyer deux courriers par année – un pour l'AG un pour la fête d'été – avec chaque fois un BV. (*Bertrand:* Le coût de l'envoi représente 6 cotisations. *François:* Pendant les groupes de paroles, les gens ne donnent que les adresses électroniques.) Les modérateurs pourraient donner un BV. On peut aussi imprimer un BV reçu dans un mail. (*Marie:* Une réduction pourrait-elle apporter plus de rentrées ? *André:* Cela ne marcherait que la première année.)

Daniel-André: Pour le statut quo, et en tout cas contre toute augmentation. Il faut penser aux gens qui, comme lui, sont membres plusieurs associations.

Jean-Paul: Pour le statut quo. La diminution enverrait un mauvais signal aux subventionneurs.

François: Pour une diminution vu la diminution des activités et de la nécessaire prise en compte des membres qui sont adhérents de plusieurs assoc'. ATB&D est parmi les plus chères. On pourrait élargir la palette, introduire par ex. une coti de sympathisant.

Bernard: Statut quo cette année + mener une action auprès des 230 personnes qui ne cotisent pas. Leur dire notre inquiétude sur la baisse de cotisations. Ou organiser un sondage pour connaître leurs raisons (baisse de nos activités, courriers non reçus ? – c'est le cas de *Marie*). On pourra alors prendre des décisions. *André:* Le loyer et les charges ne baissent pas. *François:* On gère mieux les retours de courrier grâce aux indications des facteurs.

Yahann: Une réduction de 10 Fr n'aura aucune influence sur les gens. Il vaut mieux rappeler lors des réunions du groupe de parole qu'il y a un loyer. Les cotisations encaissées ont diminué mais la fréquentation du groupe a augmenté. La participation à une réunion revient à 1 Fr l'heure !

Bertrand: Pour une diminution symbolique à 40 Fr. Sans être assidu du groupe d'entraide, il constate une baisse des activités. **On peut aussi rester à 50 Fr en expliquant qu'on peut trouver des arrangements auprès du comité – mais cela impliquerait de changer les statuts.** *François:* En même temps, on peut encore réduire les dépenses. **Demeure pour lui la question de l'exonération des membres actifs au comité.**

Conclusion

- Un sondage sera organisé.
- Le Comité reviendra avec des propositions lors de l'AG 2016

8 Présentation du budget 2015 / Nomination du vérificateur des comptes

- Augmentation de 9% du loyer et des charges (lesquelles figureront désormais dans le loyer mensuel).

André rappelle qu'il trouvait l'argument de la Maison des Associations peu clair et qu'il a suggéré d'en savoir plus. François a posé la question à Régis de Battista qui lui a répondu qu'on pouvait récupérer la TVA à Berne. Mais cela dépend du Relais: son Comité est allé trouver l'ASLOCA pour qui il y avait de quoi entrer en matière ce à quoi le Relais a finalement renoncé.

- 800 Fr sont prévus pour toiletter le site. Une option serait de demander à Gloria Mundi qui a fait nos dépliants et s'est occupé du site du Relais.

Nomination du vérificateur des comptes

- Alain Riesen étant d'accord de remplir cette fonction en 2016, il est réélu à l'unanimité.

9 Election du comité 2015 / Structure à la tête d'ATB&D pour 2015

Mathieu ne se représente pas.

- Ariane, nouvelle, et les sortants, soit Bertrand, Jean-Paul, Yahann et François sont élus à l'unanimité.

10 Divers

André relève les postes vacants sur le tableau des activités:

- Bibliothèque (= suivre le prêt)
- Conférences
- Pub (Belle-Ideé, services sociaux des communes, réseau)
- Soirées à thème
- Pour les activités courantes du Comité, on a besoin de personnes prêtes à seconder le/la responsable en titre.

Le président de séance clôt la séance à 20h00



Association de personnes
ayant un trouble de l'humeur,
bipolaire ou dépressif

Rapport d'activités 2014

❖ **Comité et comité élargi**

Le comité s'est réuni mensuellement pour gérer tout ce qui concerne ATB&D et des PV ont été régulièrement établis. De nouveaux membres sont recherchés.

Des membres ont régulièrement participé aux séances du comité et contribué aux tâches de l'association (comme la mise sous pli ou les courses et la décoration pour les activités conviviales).

Outre l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en avril, le Comité a convoqué en août une assemblée générale extraordinaire et envoyé une lettre d'information.

❖ **Groupe d'entraide**

Le groupe d'entraide représente toujours l'activité principale de l'association. Les réunions bimensuelles ont été tenues sans exception, y compris les jours fériés. La participation moyenne est d'environ huit personnes.

Les modérations des groupes d'entraide bimensuels ont été planifiées et assumées par des membres actifs. Une réunion des modérateurs a eu lieu en septembre. Elle a permis un échange nourri d'expériences, de questions et de stratégies - non seulement en matière de gestion de la prise de parole, mais également pour ce qui concerne les diverses informations à donner aux nouveaux participants.

De nouveaux modérateurs ont été recherchés.

❖ **Activités conviviales**

La traditionnelle grillade en été et le souper de Noël au restaurant, précédé d'un apéritif au local, ont réuni à chaque fois une vingtaine de personnes.

❖ **Activités de secrétariat**

- Les courriers électroniques envoyés à ATB&D ont été régulièrement traités, que ce soit en fournissant directement les informations ou en relayant les demandes à qui de droit. Environ une fois par mois, nous répondons à des demandes, des questionnaires ou avons des entretiens avec des personnes concernées ou intéressées par la thématique du trouble de l'humeur bipolaire ou dépressif.
- La boîte aux lettres a été régulièrement vidée et les courriers transmis à qui de droit pour traitement.
- Le fichier d'adresses a été mis à jour, et complété par l'ajout des nouveaux participants aux réunions d'entraide.
- Le message d'information du répondeur est réactivé selon besoins.
- Le site internet est tenu à jour pour les informations essentielles, les liens sont complétés. Sa consultation annuelle est de 30'000 visites sur 2 pages.
- Les factures ont été payées et les montants introduits dans la comptabilité ainsi que les dons.
- Des demandes de soutien financier ont été envoyées.

❖ **Relations avec l'extérieur**

Plusieurs membres représentent ATB&D ou sont actifs à l'extérieur: TPAE ; Pairs Praticiens ; Coraasp ; PMS ; HUGpsy ; Psyfor. Nous avons de bons contacts avec Le Relais.